



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SOUS-PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

16 SEP. 2016

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2016

Délibération N°2016/093

Date de convocation : 22 août 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 14 septembre 2016 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de BUSIGNY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Cattillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (59 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET
Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Brigitte ROLAND-BEC
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Guy BRICOUT
Denis COLLIN	Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE
Anne – Sophie MERY DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Martine THUILLEZ	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Claude GERARD	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER
Daniel FIEVET		

Membre(s) Excusé(s) (1) : Didier BLEUSE

Membre(s) Absent(s) (10) :

Denise LESAGE, Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Jean-Félix MACAREZ, Liliane RICHOMME, Sandrine TRIOUX, Patrice BONIFACE, Jean-Louis CAUDRELIER, Marc DU-FRENNE, Chantal WAYENBERGE

Membre(s) ayant donné procuration (5) :

Frédéric BRICOUT à Agnès BERANGER, Régine DHOLLANDE à Denis COLLIN, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Isabelle PIERARD,

Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2016/093 - Objet : Marché de travaux portant transformation d'un bâtiment communal sur le territoire d'Avesnes-les-Aubert en crèche et RAM – Attribution

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis a lancé un Marché de travaux portant sur la transformation d'un bâtiment communal sur le territoire d'Avesnes-les-Aubert en crèche et RAM.

Monsieur le Vice-Président donne à l'assemblée les caractéristique de cette consultation :

Type de marché : Marché de Travaux.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Décomposition en lots : décomposition en 7 lots de la manière suivante :

LOT 1 : Gros Œuvre Etendu

LOT 2 : Menuiseries Extérieures PVC – Occultations

LOT 3 : Plâtrerie - Doublage - Faux Plafonds

LOT 4 : Menuiseries Intérieures Bois

LOT 5 : Peinture

LOT 6 : Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaire

LOT 7: Electricité / Eclairage

Durée d'exécution : 6 (six) mois (compris période de préparation, congés payés, hors intempéries) Soit à compter du 1er septembre 2016 pour un achèvement le 31 mars 2017

Lieux d'exécution des travaux : Les travaux seront réalisés Rue Camélinat à AVESNES LES AUBERT.

Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux : La maîtrise d'œuvre de l'opération est l'agence CHIOSSONE de CAMBRAI.

Type de procédure : procédure adaptée.

Critères de sélection des candidatures : Le candidat est informé qu'il doit veiller à respecter le formalisme indiqué dans le présent règlement de consultation.

Critères d'attribution : Les offres régulières, acceptables et appropriées, et qui n'ont pas été rejetées en application des articles 60 ou 61 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, sont classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution suivants :

*Le prix (40 %)

*La valeur technique (40 %) appréciée à partir du mémoire technique et sous pondérée de la manière suivante :

* Méthodologie de réalisation des travaux (20 %)

* Moyens techniques et humains mis en œuvre (20 %)

*Le délai de réalisation des travaux (20 %)

La CAO réunie en séance le 24 août 2016, propose de retenir :

Pour le lot 1 - Gros œuvre étendu

la société DUCARNE pour un montant HT de 110 470,70€ et 1 904,10€ pour l'option.

L'estimation de la maîtrise d'oeuvre étant de 124 394,20€ pour le prix de base et de 7 114€ pour l'option.

Pour le lot 2 – Menuiseries extérieures

la société MS SECLIN pour un montant HT de 26 306,79€.

L'estimation de la maîtrise d'oeuvre étant de 32 910,65€ pour le prix de base.

Pour le lot 3 – Plâtrerie – Faux plafonds/Plâtrerie

la société AA AMENAGEMENT pour un montant HT de 44 572,55€.

L'estimation de la maîtrise d'oeuvre étant de 37 620,59€ pour le prix de base.

Pour le lot 4 – Menuiseries Intérieures

la société SGM pour un montant HT de 25 541,67€ mais de ne pas se positionner sur l'option.

L'estimation de la maîtrise d'oeuvre étant de 65 523,64€ pour le prix de base et de 6 920€ pour l'option.

Pour le lot 5 – Peintures

la société PETIT pour un montant HT de 15 358,62€

L'estimation de la maîtrise d'oeuvre étant de 15 378,21€ pour le prix de base et de 7 114€ pour l'option.

Pour le lot 6 – Chauffage ventilation

la société MILLIOT JACQUEMART pour un montant HT de 75 691,16€ ainsi que l'option au montant HT de 25 875,53€

L'estimation de la maîtrise d'oeuvre étant de 89 696,33€ pour le prix de base et de 39 400,97€ pour l'option et 15 000€ de travaux à la charge de la commune.

Pour le lot 7 – Electricité

la société EIN pour un montant HT de 40 220,77€ ainsi que l'option au montant HT de 1 545,50€.

L'estimation de la maîtrise d'oeuvre étant de 58 419,93€ pour le prix de base et de 973,86€ pour l'option.

Soit un total de 338 162,26€ pour les travaux de base et 29 325,13€ pour les options.

RAPPEL : l'estimation de la maîtrise d'oeuvre est de 423 943,55€ pour le prix de base et 54 408,83€ pour les options ; il est précisé qu'il conviendra de se positionner quant à l'option du lot 4.

Monsieur le Vice-Président sollicite l'avis du Conseil quant à l'attribution des 7 lots de ce marché de travaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 16 septembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 16 septembre 2016
Le 16 septembre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.